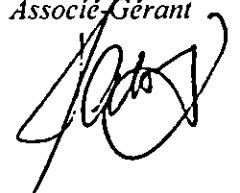


82 B 00 011
DC. 15.02.18. eu

Certifié conforme
Michel PAISIN
Associé-Gérant



ROTHSCHILD MARTIN MAUREL

Société en commandite simple
au capital de 35 043 490 euros

Siège social : 29 avenue de Messine, 75008 Paris
323 317 032 RCS Paris
(la « Société »)

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I

17 AOUT 2018

N° DE DEPOT 2085725

Décisions collectives des associés prise par acte unanime

sous seing privé le 15 février 2018

Les soussignés :

- Messieurs Alexandre de Rothschild, Olivier Pécoux, Alain Massiera, Michel Paisin, Grégoire Salignon
- Financière de Tournon, société par actions simplifiée ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 304 427 446 ;
- Bero, société en commandite par actions ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 320 771 587 ;
- RCB Partenaires, société en nom collectif ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 497 810 903 ;
- RCB Gestion, société en nom collectif ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 537 761 983 ;
- Ponthieu-Rabelais, société par actions simplifiée ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 333 204 345 ;
- Holding Financier Jean Goujon, société par actions simplifiée ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 342 889 326 ;
- Financière Rabelais, société par actions simplifiée à capital variable ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 389 530 411 ;
- SCS Holding, société par actions simplifiée ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 431 699 164 ;
- Paris Orléans Holding Bancaire, société par actions simplifiée ayant son siège social 23bis avenue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 342 579 265 ;
- Banque Martin Maurel, société anonyme à directoire et conseil de surveillance ayant son siège social 43 rue Grignan, 13006 Marseille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 308 365 576 ;
- Rothschild Martin Maurel Associés, société par actions simplifiée, ayant son siège social 3 rue de Messine 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 830 375 788 ;
- RMM Partenaires, société en nom collectif, ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 830 465 498 ;

Agissant en qualité de seuls associés commandités de la Société (les « Associés Commandités »),

Et :

- Cavour, société par actions simplifiée ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 751 792 854 ;
- Verdi, société par actions simplifiée ayant son siège social 3 rue de Messine, 75008 Paris, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 751 793 126 RCS Paris ;
- Rothschilds Continuation Holdings AG, société de droit suisse ayant son siège social sis Baarerstrasse 95, 6301 Zug (Suisse), immatriculée au Registre du Commerce du canton de Zug sous le numéro CHE-103.241.457. ;
- NM Rothschild and Sons Limited, société de droit anglais ayant son siège social sis New Court - St Swithin's Lane, London EC4P 4DU (Royaume Uni), immatriculée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galle sous le numéro 925279 ;
- Rothschild & Co, société en commandite par actions ayant son siège social 23bis avenue de Messine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 302 519 228.

Agissant en qualité de seuls associés commanditaires de la Société (les « Associés Commanditaires »),

Ensemble les Associés Commandités et les Associés Commanditaires, seront ci-après dénommés les « Associés ».

Adoptent à l'unanimité les décisions de l'ordre du jour suivant, arrêté par le Premier Gérant Statutaire, sous forme d'acte sous seing privé conformément à l'article 19 des statuts de la Société :

- Constatation de la démission de Monsieur Alain Cornu-Thénard de sa fonction de gérant et nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Fixation des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Première décision

Démission de Monsieur Alain Cornu Thénard de sa fonction de gérant et nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Les Associés décident à l'unanimité, conformément aux articles 18 B et 20 des statuts de la Société, de désigner Monsieur Alain Cornu Thénard, né le 3 février 1951 à Reims (51)

en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée du mandat de trois exercices, avec effet à l'issue des présentes décisions écrites, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Alain Cornu-Thénard a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du Conseil de Surveillance et qu'il démissionnait, à compter de l'effet des présentes décisions, de sa fonction de gérant de Rothschild Martin Maurel et de l'ensemble de ses autres mandats et fonctions exécutives au sein du groupe Rothschild Martin Maurel.

Deuxième décision

Fixation des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance

Les Associés décident à l'unanimité, de fixer à la somme de 54.000 euros le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de surveillance.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Troisième décision

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte à l'effet d'effectuer toutes formalités, notamment de publicité et de dépôt relatives aux décisions susvisées

Le présent acte, signé par les Associés de la Société constate les décisions unanimes des Associés.

Fait à Paris le quinze février deux mille dix-huit